

## Le rapport du surintendant des Assurances 1933

Volume 2, numéro 7, 1934

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1109039ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1109039ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1934). Le rapport du surintendant des Assurances 1933. *Assurances*, 2(7), 4–4.  
<https://doi.org/10.7202/1109039ar>

Employé pour désigner le représentant d'une société d'assurance qui s'occupe spécialement de la vente, le mot *underwriter* ne doit pas se traduire par assureur, mais par vendeur d'assurance ou, tout aussi bien, par agent d'assurance. Seule la dernière expression définit exactement le mandat confié au vendeur d'assurance qui représente officiellement une compagnie ou une société d'assurance quelconque. Le courtier d'assurance (*Insurance Broker*) est aussi un vendeur, mais il n'est pas le mandataire d'une société en particulier; il se fait tout simplement le porte-parole de son client auprès de la société d'assurance que celui-ci a choisie.

Nous ne voyons rien de méprisable dans l'expression « agent d'assurance »; au contraire, il nous semble qu'elle constitue un titre digne d'être porté avec fierté. Aussi ne voyons-nous aucune bonne raison d'y substituer l'expression assureur. Nos cousins de France le font pourtant sans sourciller. Nous aurions tort de les imiter sur ce point, car l'emploi généralisé du mot assureur susciterait chez nous des embarras qui ne sont pas à redouter en France.

Nous proposons donc les expressions suivantes: agent ou vendeur d'assurance-vie pour *Life Underwriter*, association des vendeurs d'assurance-vie pour *Life Underwriters' Association*, et vendeur d'assurance-vie agréé pour *Chartered Life Underwriter (C.L.U.)*.

Enfin, comment appellerons-nous les fonctionnaires chargés de la sélection des risques (*underwriters*)? Nous avons déjà entendu « appréciateurs des risques » et l'expression nous semble assez heureuse. Nous ne connaissons cependant aucune compagnie du Canada qui emploie cette expression, pas plus la Sun Life que les autres. On parle chez nous de « préposés de la sélection des risques » (titre bien compliqué, mais qui désigne comme il convient des hommes qui font un travail compliqué). C'est un peu plus long, mais c'est juste, c'est clair, c'est français. Que pourrait-on demander de plus ?

**Documentation**

*Le bibliothécaire de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales nous a remis la liste des ouvrages d'assurances reçus récemment à l'Ecole. C'est avec plaisir que nous la publions ici à l'usage de nos lecteurs.*

POTIN, L.: *Calcul des tarifs des assurances de « risques divers » et quelques autres questions de technique* (réassurance, réserves, bénéfice). Paris et Liège, Ch. Béranger, 1934.

GELLY, Maurice: *Les accidents sur les voies publiques urbaines et routières*. Essai théorique et pratique. Paris, Dunod, 1934.

THE POLICYHOLDERS' ASSOCIATION. *The facts concerning The Sun Life Controversy*.

REMINGTON, B. C.: *Dictionary of Fire Insurance*. London, Pitman, 1927.

*La bibliothèque économique de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales compte plus de 28,000 ouvrages de référence sur le commerce, l'industrie, la finance, l'économie politique, etc.; elle reçoit tous les mois environ 800 périodiques traitant des mêmes sujets. Elle est ouverte tous les jours de 9 heures à midi, de 2 heures à 10 heures; le samedi, de 9 heures à cinq heures.*

**Le rapport du surintendant des Assurances 1933**

Dans notre dernier numéro, nous donnions des chiffres sur les affaires traitées dans la province de Québec en 1932 par toutes les sociétés d'assurance contre l'incendie, à l'exception du Lloyd anglais.

Comme le rapport préliminaire de 1933 vient de nous parvenir nous en profitons pour dresser le même tableau, avec les statistiques les plus récentes:

	Primes acquises	Sinistres encourus	Rapport
Compagnies à Fonds social	\$10,993,410.68	\$7,420,009.20	67.49
Compagnies d'assurance mutuelle:			
Comtés et ecclésiastiques	299,531.39	282,557.88	94.33
Associées de la Nouvelle-Angleterre	446,098.78	45,935.88	10.30
Autres mutuelles	297,418.94	186,634.65	62.75
Compagnies à primes fixes et mutuelles:			
Avec capital-actions	1,039,284.70	574,642.83	55.29
Sans capital-actions	90,451.61	92,890.83	102.70

Nous nous félicitons de voir que le surintendant de Québec publie son rapport beaucoup plus tôt que d'ordinaire. Ainsi le pu-

blic est au courant des résultats de l'année précédente quelques mois seulement après la fin de l'exercice.

**L U**

**INSURANCE PRODUCERS BULLETIN.** Les bulletins suivants, parus depuis quelque temps, méritent qu'on les signale à cause de l'intérêt qu'ils présentent.

Accountants' Liability policies (47X).

Per Diem use and occupancy form (121F).

Forged Security Bonds (18-Q).

Contractors Equipment Floater Insurance (47N).

Aviation Insurance (Fire, Theft, Tornado and Collision for Aircraft) (16).

Accounts Receivable Insurance (47-S).

Garage Public Liability and Property Damage Coverage (56).

Signalons enfin que l'étude du vocabulaire d'assurance se poursuit régulièrement et que les derniers bulletins la portent au mot « Twisting », que la crise a mis au premier plan des problèmes importants de l'assurance sur la vie.

**ANNUAL STATEMENTS OF LIFE INSURANCE COMPANIES** par Alfred B. Shepard, dans le numéro de mai du *Quebec Assurance Service Magazine*.

En une courte étude, l'auteur examine les deux formes comptables que peut prendre le relevé des recettes et des déboursés d'une société d'assurances. L'article intéressera ceux qui veulent comprendre les problèmes que pose la comptabilité d'assurance et les résultats différents que présentent des solutions qui, au premier abord, paraissent également acceptables. Les exemples que cite M. Shepard sont probants.

**NOTES ET DOCUMENTS SUR L'EVOLUTION DE L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE AU CANADA**, par Gérard Parizeau, dans l'*Actualité Economique* de juin-juillet 1934.

L'auteur poursuit l'étude des documents qu'il a réunis sur le sujet. On trouvera dans son article des faits abondants, ignorés de la plupart des gens d'assurances, et que M. Parizeau classe dans un ordre personnel. Notons que c'est, à notre connaissance, le premier travail du genre, à l'exception de ceux présentés au concours de l'*Insurance Institute of Winnipeg* en 1931 ou 1932.

Si vous voulez continuer de recevoir "ASSURANCES" régulièrement, vous devrez vous abonner.

**O. Leblanc & Fils Ltée**

AGENTS GÉNÉRAUX

Union Marine & General Insurance Co. Ltd.  
Anglo Scottish Insurance Co. Ltd.  
Royal Scottish Insurance Co. Ltd.  
Patriotic Assurance Co. Ltd.  
Canadian Indemnity Company

AUTOMOBILE :

ANGLO SCOTTISH INSURANCE CO. LTD.  
Canadian Indemnity Company

Compagnies indépendantes

276, ST-JACQUES O., MONTRÉAL



Fondée en 1828

**L'UNION**

Compagnie d'Assurances contre l'incendie, les accidents et risques divers, de Paris, France.

J. P. A. GAGNON  
Directeur pour le Canada

465, RUE ST-JEAN - MONTRÉAL

**PLACEMENTS PROFITABLES**

Les obligations du Dominion, des Provinces, des Municipalités et des principaux services publics rapportent actuellement de 4.50% à 7%.

Ces titres restent, dans les périodes de crise comme dans les périodes de prospérité, le mode de placement le plus sûr et le plus profitable.

Notre Service français est à votre disposition

**NESBITT, THOMSON AND COMPANY LIMITED**

355 rue Saint-Jacques  
MONTRÉAL